

## Compte rendu de séance

### Séance du 6 Juin 2017

L'an 2017 et le 6 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de  
GARNIER Maryse Maire

**Présents :** Mme GARNIER Maryse, Maire, Mmes : BONVALET Jeanne, BUNCZUK Elodie, CHOTIN Françoise, DAVAILLON Isabelle, GUIGNARD Annick, PAQUET Sandra, ROZÉ Sylvie, MM : CHAPELOT Pascal, D'ANDIGNÉ Constantin, DROULIN Sylvain, DUBOIS Thierry, GIRARD Jean-Pierre, GUIGNARD Christian, MARSAIS Jean-Pierre

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

**Date de la convocation** : 29/05/2017

**Date d'affichage** : 12/06/2017

#### **Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-préfecture de Loches

Le :

Et publication ou notification

Du : 12/06/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme CHOTIN Françoise

- **Achat d'un four professionnel pour la cuisine de la salle de fêtes** : Cette demande de certaines associations qui organisent régulièrement des repas à la salle des fêtes a été étudiée et des devis ont été recueillis. Un montant d'environ 9000,00 € TTC a été chiffré (acquisition et installation du four, adoucisseur et renforcement de la ligne électrique pour l'alimentation aux normes de l'appareil). Le conseil municipal considère cette dépense très onéreuse et précise qu'il souhaite connaître la participation des associations concernées (Amicale du Temps Libre et Syndicat d'Initiative), il précise qu'il n'a pas été prévu de dépense à cette hauteur au budget.

- **Point sur les travaux rue de Nouans RD n°760 sur les réseaux d'eau potable** : Une prolongation de l'arrêté de déviation a été prise jusqu'au 23/06/2017. Le chantier est presque terminé, les branchements au niveau des commerces restent à faire puis la réfection de l'enrobé. Il est à déplorer de nombreuses incivilités de la part d'usagers envers les ouvriers ainsi que le non-respect des sens interdits des rues de Charreau et de l'Abbaye. La gendarmerie a dû verbaliser à plusieurs reprises. Le Conseil Municipal souhaite qu'une signalisation plus précise soit mise en place pour les futurs travaux sur les réseaux d'électricité et de télécommunication prévu en septembre, notamment sur la continuité d'ouverture des commerces pendant les travaux.

- **Kermesse et concert des écoles** : Le 24 juin au stade de foot la kermesse des écoles organisée par l'association des parents d'élèves MONVILLOC accueillera les visiteurs à partir de 14h avec des spectacles et des jeux. Un repas sera également servi le soir à partir de 18h30 (réservations obligatoires auprès de Sandra PAQUET, adultes 10€ - enfants jusqu'à 12 ans 6 €). Le 30 juin à la salle des fêtes le concert des enfants du R.P.I. aura lieu à partir de 19h00.

- **Écoles rentrée 2018** : Les Maires des communes de l'ancienne CCM sont actuellement en réflexion pour présenter au DASEN au plus tard le 15/11/2017 le projet des regroupements pédagogiques communaux.

- **SDIS** : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'une réunion à la Sous-préfecture au cours de laquelle il a été demandé par les Maires un assouplissement des règles de défense incendie telle qu'elles ont été définies dans le dernier schéma départemental. En effet, depuis l'instruction par la DDT de Tours des dossiers d'urbanisme presque la totalité des

demandes sont refusés en raison des critères non conformes dans la presque totalité des communes. Ce règlement va entraîner à brève échéance une désertification de nos communes rurales si plus personne ne peut construire, agrandir ou rénover. Le S.D.I.S. et la Préfecture se sont engagés à assouplir les dispositifs demandés et à s'orienter à un secours prioritaire envers les personnes plutôt qu'envers les biens.

- **Désherbeuse** : Le pôle de proximité de Montrésor de la C.C.L.S.T. a acquis en mutualisation entre quelques communes, une désherbeuse à eau pour palier à l'interdiction pour les collectivités d'utiliser les produits phytosanitaires. La livraison a été faite le 31/05/2017. Un responsable va être désigné qui gèrera le planning d'utilisation et son entretien.

- **Service Civique** : Mesdames le Maire et la secrétaire de Mairie ont assisté à une présentation du service civique par la responsable du Département. Une réflexion est engagée quant à l'utilité de l'élaboration d'une mission de service civique sur la commune.

- **Vigilance citoyenne** : Une réunion publique va être proposée en septembre. La date sera confirmée ultérieurement.

- **Chauffage de la Maison Médicale** : Madame le Maire rapporte au Conseil Municipal la demande de plusieurs professionnels de santé locataires de faire installer par la commune des lignes électriques dans chaque cabinet permettant le branchement de radiateurs en remplacement du système réversible de chauffage et de refroidissement qui ne les satisfait pas. Le Conseil Municipal s'oppose formellement à cette demande et dit que des mesures soient mises en œuvres pour la résolution définitive des problèmes avec l'installation.

- **R.A.M. demande local de stockage** : le Relais Assistantes Maternelles qui intervient une fois par mois dans la salle des fêtes demande que la commune mette à sa disposition un local pour le stockage des matériels utilisés lors des séances. Il n'y a malheureusement pas de place disponible.

Séance levée à: 23:45

En mairie, le 08/06/2017  
Le Maire  
Maryse GARNIER